
RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun

Date de la réunion : Lundi 6 novembre 2023

Belfort le : 12 décembre 2023

Lieu : Maison de quartier Oïkos Gilberte-Marin-Moskovitz

Réf : DGADUST/DPVH/FM/2023-669

PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
- Jean-Marie-HERZOG, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et des aménagements publics
- Florence BESANCENOT, Adjointe au Maire chargée de l'attractivité commerciale
- Delphine MENTRE, Adjointe au Maire chargée de la culture et du patrimoine
- Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains
- Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale et Présidente du conseil de quartier

DIFFUSION :

Rédacteur : François MOREAU

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat

S/C de Madame Sidonie KOHLER, Directrice Générale Adjointe en charge du Développement urbain et de la Stratégie territoriale

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services

- Les présents
- Site Internet de la Ville

ORDRE DU JOUR:

1. Introduction et présentation de François MOREAU par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort
2. Travaux de renouvellement des conduites d'eau au niveau du Pont Legay par Damien MESLOT, Maire de Belfort
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
3. Le déploiement de consignes à vélo sur l'espace public par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics

(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).

- 4. Rénovation de la façade et réaménagement des abords de la piscine Gabriel-Pannoux, par Florence BESANCENOT, Adjointe au Maire chargée de l'attractivité commerciale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 5. Construction de l'extension du musée d'Art moderne donation Maurice-Jardot, par Delphine MENTRE, Adjointe au Maire chargée de la culture et du patrimoine**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 6. Les dispositifs d'implication citoyenne par Rachel HORLACHER, Adjointe au Maire en charge de la démocratie locale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 7. Aménagement de la rue de Brasse par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 8. Arborisation du cimetière de Brasse par Yves VOLA, Adjoint au Maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 9. Végétalisation du parvis du Square Lechten par Yves VOLA, Adjoint au Maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 10. Les actualités du bureau du conseil de quartier par Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).
- 11. Le suivi des questions par Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Jean-Jaurès/Châteaudun).

12. Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés

Le déploiement des consignes à vélo

| Question | Réponse |
|---|--|
| Ces consignes à vélo sont très utiles notamment pour les vélos coûteux, mais les garages sont parfois occupés à demeure. La Police Municipale dit qu'elle ne peut pas intervenir pour l'éviter. | La ville souhaite multiplier les consignes à vélo pour qu'il reste une offre suffisante, même si des consignes sont occupées trop longuement. Il est demandé aux habitants, s'ils le souhaitent, de faire des propositions de lieux complémentaires. |
| Est-ce que ces consignes peuvent être utilisées pour les scooteurs ? | Les consignes à vélo ne sont pas pour les scooteurs. |

Construction de l'extension du musée d'Art moderne donation Maurice-Jardot

| Question | Réponse |
|--|--|
| Que vont devenir les tours 46 et 41 ? | Actuellement, la tour 41 accueille l'exposition temporaire de la donation appelé Jardot hors les murs et la tour 46 continue de proposer des expositions temporaires. La ville réfléchit au devenir de ces tours par exemple la Tour 46 pourrait devenir un lieu d'exposition temporaire pour les artistes locaux. |
| Absence d'information sur le musée d'art moderne pour expliquer le déplacement temporaire des expositions dans les autres musées durant les travaux. | Une information sera accrochée. |

Aménagement de la rue de Brasse

| Question/remarque | Réponse |
|--|--|
| Manque de visibilité pour sortir du 25 et 27 rue de Brasse, aveugle des deux côtés. Je suggère de mettre des plots à partir de la chambre funéraire jusqu'au salon de beauté. Retirer la place de stationnement devant la rue Jules Grosjean | Si des incivilités sont observées ou des difficultés pour sortir, des quilles pourront être posées. Dès maintenant, la suppression de la place rue de Brasse au niveau de la rue Jules Grosjean sera étudiée par les services techniques. |
| Rue Jules Grosjean il y a une priorité à droite mais inutile car personne ne la respecte, peut- | Nous allons réfléchir pour supprimer la priorité à droite et plutôt mettre à la place un cédez- le- passage. |

| | |
|---|---|
| on mettre un stop ? | |
| Y-a-t-il des garages rue de Brasse ? | Il y a des garages en face de la boulangerie Oriez, il faut se renseigner. |
| Les trottoirs ont été abimés par les concessionnaires, au 3 rue de Brasse, qui prend en charge sa réfection ? La copropriété ne peut pas payer. | La ville viendra contrôler pour identifier qui a dégradé les trottoirs. |
| Nombreuses incivilités avec les équipes de l'entreprise qui réalise les travaux. Merci de confirmer que les travaux seront bien terminés le 17 novembre 2023. | La date de fin de travaux est confirmée au 17 novembre. |
| Un poids lourds (tracteur) stationne tous les weekends devant le 25-27 rue de Brasse, c'est gênant. | Les parking poids –lourd existent, ils ne sont pas autorisés à stationner sur les places pour voitures. Un contrôle de la PM sera demandé. |
| Est-ce que la zone 30 de la rue Moppert à la rue du Berger sera maintenue ? | la zone 30 sera maintenue et sera mieux signalée. |
| Est-ce que le cédez-le-passage avant la rue du Berger sera maintenu ? | Oui il sera maintenu. |
| Avez-vous pensé à la végétalisation de la rue de Brasse comme la rue Saint Antoine ? | Il est compliqué d'intégrer de la végétation car il n'y a pas de largeur suffisante entre la rue et les trottoirs. Il faut garder une largeur de trottoir pour les poussettes et fauteuils. La rue Saint Antoine le permettait car elle n'a pas le même profil. |
| Pourquoi n'y-a-t-il pas de passage piéton rue Papillon ? | Les voitures doivent s'arrêter car il y a un cédez-le-passage, c'est compliqué de mettre un passage piéton car la superposition des signes risque de troubler l'automobiliste. |
| Est-ce que les trottoirs seront cyclables ? | Non ils ne sont pas adapté aux vélos. |
| Les trottoirs rue Champion ne sont pas accessibles avec les poussettes | Il faut en effet, poursuivre l'amélioration des trottoirs. Il y a 147 km de voirie, il y a eu beaucoup d'aménagement de rues, mais il en reste encore à améliorer. |
| Les places de stationnement devant la pâtisserie (rue de l'égalité (place minute) seront-elles maintenues ? | Les places minutes seront maintenues. |
| Vitesse excessive rue Célestin Champion, est-ce possible de mettre un ralentisseur ? | Aucun ralentisseur ne sera installé car il faudrait en mettre dans toutes les rues, l'installation de ralentisseurs serait couteuse. Des contrôles de vitesse rue Célestin Champion seront demandés à la PM. |
| Rue du 4 septembre, les trottoirs ne sont pas adaptés pour les PMR (4 personnes en situation d'handicap habitent l'immeuble) | On va voir si possibilité d'adapter les trottoirs (descente). |
| | |

| | |
|---|---|
| Rue du Magasin : vitesse excessive dangereux et bruyant | Il est prévu de refaire la rue du Magasin d'ici 2 ans et une réflexion sur des aménagements sera réalisée pour casser la vitesse. |
|---|---|

Arborisation du cimetière de Brasse

| Question/remarque | Réponse |
|--|---|
| Avez-vous l'intention de mettre un jardin des souvenirs dans le cimetière de Brasse? | Il y en a déjà un. |
| J'ai deux tombes familiales. Je ne peux pas y accéder car elles ne sont pas accessibles en fauteuil. | Je n'ai pas de solution car c'est un cimetière historique et pour rendre accessible il faudrait retirer les tombes, nous ne sommes pas autorisés. |
| Le jardin du souvenir est plein, pas de place. | Il reste de la place au cimetière Bellevue. |

Questions posées par les habitants

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| Mobilité, espaces publics | Une haie de thuyas bombée cache un feu. Situation : quand on vient du pont du magasin on longe le cimetière et il y a un feu pour tourner (vers la maison rose à côté de la ferme Barbier) | Il faut intervenir pour faire tailler cette haie. |
| | A l'angle de la rue Saint-Antoine, il y a un plot en béton qui est dangereux | Nous allons demander aux services de l'enlever. |
| | Le marquage au sol stationnement interdit rue Edmond Balzer est effacé. | Planifier une intervention pour le refaire |
| | Création d'une boîte à livres au square de la Roseraie | Nous allons étudier cette proposition. |
| | Installation d'une poubelle rue Gaspard Ziegler | A étudier |
| | Les nouveaux immeubles donnant avenue Jean-Jaurès ne sont pas répertoriés | La ville réfléchit pour donner un nom à la petite allée pour faciliter l'adressage de ces nouveaux immeubles |
| | Au 6 rue Victor Hugo, il y a un espace clos, une maison et un hangar vides | La maison abandonnée et l'espace clos sont des espaces privés, la ville ne peut pas intervenir. La mairie voudrait racheter le hangar quand le propriétaire souhaitera vendre pour éventuellement réaliser la cantine de l'école Châteaudun. |

| | |
|---|--|
| Les trottoirs de la rue Victor Hugo sont dégradés | Nous allons étudier la possibilité de les refaire. |
| la cour de l'école maternelle avenue Jean-Jaurès pourrait-elle être désimperméabilisée? | L'objectif de la ville est d'en faire une par an, cette année c'est l'école des Barres qui en a fait l'objet. Pour le moment, il n'est pas prévu de faire la cour de l'école avenue Jean Jaurès |
| Quel est le devenir du magasin Lidl ? | Lidl a fait part de son souhait de s'installer à l'entrée de l'avenue Jean-Jaurès. La Ville est intéressée pour acheter le site où est situé actuellement le Lidl pour développer un projet. |
| Pourrait-on faire fonctionner les fontaines place Corbis | Oui s'il n'y a pas d'arrêtés sécheresse |
| La rue de Lille est particulièrement bruyante et en double sens (rétroviseur cassé), comment y remédier ? | La rue de Lille sera traitée quand le pont de Roubaix sera refait qui est en cours d'étude. |
| Un aménagement est-il possible sur les berges de la savoureuse ? | Un concertation a été menée, le souhait des belfortains était le retrait du projet. |
| Au niveau des rues Tardieu et Moppert: le stationnement sauvage empêche de rentrer dans les boxes, bien que des installations de barrières ont été mises. | Il faut appeler la PM et si nécessaire la mise en fourrière. |
| rue Moppert : des haies ne sont pas taillées, impossible d'utiliser le trottoir. | La ville étudie la possibilité de récupérer cette parcelle pour retirer la haie et en faire du stationnement. |
| Où en est l'aménagement obligatoire du lit de la savoureuse ? | Les travaux ont démarré concernant la partie réglementaire. |
| Grande flaques sur la passerelle des lettres | La passerelle des lettres est fragile et sera refaite. Trois ouvrages (les passerelles des lettres et des arts, le pont de Roubaix) doivent être refait, les aménagements sont coûteux, il est essentiel de les planifier dans le temps. |
| Est-ce que les enseignes des commerces doivent-elles être éteintes la nuit ? | Elles doivent être éteintes. Adresser un courrier directement au maire si une enseigne reste allumée pour intervenir. |
| Sur le site de Fontaine, il y a des panneaux solaires, est-ce envisageable sur Belfort ? | Les panneaux de l'Aéroparc vont fournir 40% de la production d'électricité du Grand Belfort. Il y aura des panneaux solaires sur la nouvelle antenne jeunesse pour que le bâtiment soit autonome en |

| | | |
|----------------------|--|---|
| | | énergie. Nous ne pouvons pas en mettre sur tous les bâtiments, car l'ABF ne l'autorise pas |
| | Dans l'immeuble du 8 rue du 4 septembre : problème d'insécurité dans l'immeuble, drogue, incivilité, prostitution... Néolia ne fait rien. Demande d'une vidéosurveillance. | Un courrier à Néolia sera fait. |
| | Le fleuriste (trésor fleuri) en vente que comptez-vous faire ? | Nous sommes attentifs aux projets et nous espérons qu'un fleuriste reprendra. |
| | Il est de plus en plus dangereux de marcher sur les trottoirs de l'avenue Jean-Jaurès car il y a des trottinettes et des vélos. | Une surveillance et des contrôles sont faits. |
| | les chauffages des terrasses des bars sont interdits, alors que certains bars sur la place d'Armes le font. | le Préfet a été saisi, il lui appartient de procéder à l'application de la loi et d'envisager une fermeture administrative. |
| Déchets | Installation d'une poubelle sur la place du marché des Vosges | A étudier par nos services. |
| | Connait-on les emplacements pour les containers bio-déchets ? | Je Souhaite qu'ils soient tous enterrés, nous vous informerons dès que l'ensemble des sites seront identifiés |
| | est-ce possible de mettre des poubelles devant les bureaux de tabacs ? | Nous pouvons étudier de mettre des poubelles en fonction de vos propositions. |
| Espaces Verts | Il y a des arbres dans la savoureuse avant et après la place Corbis | on verra s'il y a des arbres gênants |
| Urbanisme | hétérogénéité des palissades dans la cités Alstom (hauteur, couleurs, ...) est-ce règlementaire ? | Il sera demandé au service de l'urbanisme de procéder à des contrôles dans les cités Alstom pour les palissades |

- ✓ 110 personnes étaient présentes, dont 14 nouveaux inscrits ;
- ✓ 48 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 4 questions posées par écrit.